



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centre de tri Paris-Brune

Question écrite n° 49114

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur l'ancien emplacement, reste vacant, du centre de tri postal de Paris-Brune. Ce centre a été détruit en 1991. Depuis, cet espace foncier qui appartient à La Poste, est sans utilisation alors qu'à côté, le centre de traitement du courrier, qui couvre cette activité pour quatre arrondissements de Paris, est devenu trop étroit, ce qui occasionne des pertes de temps et des manœuvres contraignantes pour les véhicules et nuit ainsi à l'efficacité du travail et donc à l'acheminement du courrier. De fait, cette situation profite aux concurrents de La Poste. D'après le président de La Poste, des négociations sont en cours avec la ville de Paris et plusieurs promoteurs immobiliers en vue de la réalisation de divers projets de construction. Pour le bon fonctionnement et pour l'avenir des deux centres de traitement et de distribution du courrier de Paris 14, n'y a-t-il pas plutôt nécessité et urgence de donner à celui-ci plus d'espace ? Effectivement, la modernisation de ces centres et l'amélioration du service public appellent des investissements nouveaux, tels que la création d'un grand centre de distribution, l'extension des activités de tri, la création de liaisons multiquotidiennes avec la banlieue et la province. Il serait également possible de construire dans cet espace vacant des logements pour les jeunes postiers dont les difficultés pour se loger sont importantes. Il serait incompréhensible que La Poste, propriétaire d'un vaste terrain dans le 14^e arrondissement de Paris, n'utilise pas cet atout pour améliorer et développer le service public postal conformément à l'attente des usagers. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour inciter la direction de La Poste à engager sur le site de Paris-Brune une politique de développement nécessaire à l'avenir de ces deux centres.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49114

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1154